

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Six, le jeudi 5 février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des fêtes à Pont d'Ain, après convocation légale du 23 janvier 2026, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Michel BELLANGEON, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Thierry COQUILLE, Jean-Claude DURUAL, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Pierre BELY, Jean-Michel BOULME, Jean-Michel GIROUX, Frédérique MOLLIE

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Laure MARTIN, David MUGNIER, Eloi PONS, Patricia ZOPPI

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER

Secrétaire de séance : Vincent BOURDEAUDUCQ

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 36

28 présents dont 25 titulaires et 3 suppléants - votants : 29

Résultats du vote : 29 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 29

Objet : Élection du président de séance pour le vote du compte financier unique (CFU) 2025 du budget principal et des budgets annexes

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 001-200029999-20260205-C_2026_004-DE



C-2026-004

En vertu de l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il est rappelé que le Président ne peut prendre part au vote du compte financier unique du budget principal et des budgets annexes.

Il convient donc d'élire un président de séance.

Le Président Thierry DUPUIS pourra assister aux discussions mais devra se retirer au moment du vote.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE, Madame Béatrice DE VECCHI Présidente de séance pour le compte financier unique 2025 du budget principal et des budgets annexes.

Le Président
Thierry DUPUIS

